

Invesco Canadian Core Plus Bond ETF

TSX SYMBOLE : ICCB



EN DATE DU 30 JUIN 2026

APERÇU DU FONDS

Le FNB investit principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux ou municipaux et des sociétés canadiennes de catégorie investissement.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Août 2024
CAD Total des actifs nets (\$CA)	24,1 millions \$
En date du 06-30-2026	
VLPP	19,6170 \$
Cours du marché	19,5600 \$
RFG (%)	0,51
En date du 12-31-2025	
Frais de gestion (%)	0,45
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
CUSIP	46149E104
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0686 \$

Niveau de risque¹



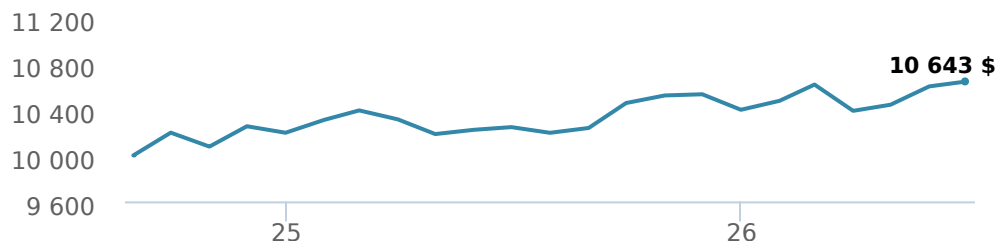
À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À L'investisseur
Qui :

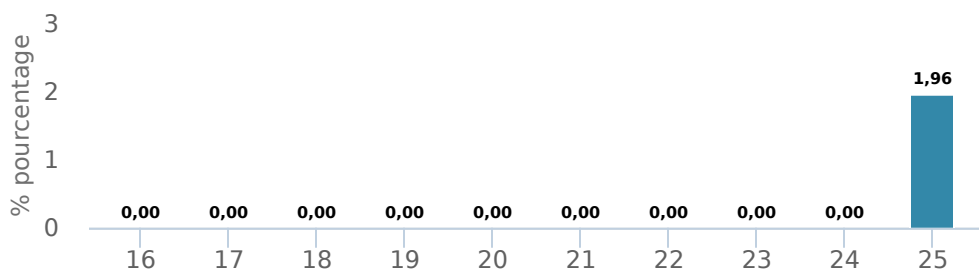
- Recherchent Un Revenu Et Une Croissance Du Capital En Investissant Dans Des Titres À Revenu Fixe Canadiens
- Détiennent Ou Planifient Détenir D'autres Types De Placements Pour Diversifier Leurs Placements
- Recherchent Un Placement À Revenu Fixe Qui Investit Dans Des Titres De Créance Émis Par Des Sociétés Et Des Gouvernements Canadiens
- Peuvent S'accommoder D'un Risque Faible À Moyen

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
2,37 %	0,41 %	2,46 %	2,37 %	3,88 %	-	-	-	3,12 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date ex-dividende	Total	Date ex-dividende	Total
06-29-2026	0,0686	01-29-2026	0,0668
05-28-2026	0,0688	12-30-2025	0,0663
04-29-2026	0,0721	11-27-2025	0,0660
03-30-2026	0,0654	10-30-2025	0,0628
02-26-2026	0,0660	09-29-2025	0,0649

GESTIONNAIRES

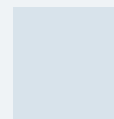
Invesco Advisers, Inc.



Matthew Brill



Michael Hyman



Todd Schomberg

Invesco Canadian Core Plus Bond ETF

TSX SYMBOLE : ICCB



EN DATE DU 30 JUIN 2026

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations de sociétés canadiennes	33,18	Revenu fixe	95,00	Canada	62,71
Obligations de sociétés étrangères	27,81	Espèces et quasi-espèces	4,35	États-Unis	28,16
Obligations du gouvernement canadien	26,40	Autres	0,42	Luxembourg	2,60
Obligations de gouvernements étrangers	6,46	Biens industriels	0,23	Royaume-Uni	2,22
Espèces et équivalents	4,35			France	1,73
Obligations canadiennes - Autres	0,95			Mexique	1,32
Actions américaines	0,70			Japon	0,86
Obligations étrangères - Autres	0,20			Autres	0,44
Autres	-0,05			Europe	-0,04

PRINCIPAUX TITRES⁵

	Secteur	(%)
1. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	Revenu fixe	3,01 %
2. Province de l'Ontario 4,60 % 02-déc-2055	Revenu fixe	2,94 %
3. Province de Québec 4,40 % 01-Dec-2055	Revenu fixe	2,13 %
4. Province de l'Alberta 4,15 % 01-jun-2033	Revenu fixe	1,99 %
5. Province de l'Ontario 5,60 % 02-jun-2035	Revenu fixe	1,96 %
6. Province du Manitoba 4,40 % 05-sep-2055	Revenu fixe	1,86 %
7. Province de la Colombie-Britannique 4,45 % 18-déc-2055	Revenu fixe	1,83 %
8. Eagle Funding Luxco Sarl (USD) 5.50% 17-Aug-2030	Revenu fixe	1,48 %
9. Invesco High Yield Select ETF	Fonds négociables en bourse	1,32 %
10. Province de la Saskatchewan 5,60 % 05-sep-2035	Revenu fixe	1,31 %
11. Province de l'Alberta 3,10 % 01-jun-2050	Revenu fixe	1,25 %
12. Province de la Saskatchewan 4,20 % 02-déc-2054	Revenu fixe	1,23 %
13. Banque Royale du Canada 7.50% 02-May-2029	Revenu fixe	1,22 %
14. Banque Toronto-Dominion 8,13 % 31-oct-2027	Revenu fixe	1,21 %
15. UNITED MEXICAN STATES 5.85% 02-Jul-2032	Revenu fixe	1,20 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les investissements dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds négociés en bourse figurent dans leurs prospectus respectifs. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le Fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire les rendements. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁵ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CI sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI est une filiale de Financière CI Corp. Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2026. Tous droits réservés.